

DEFINITION - OBJECTIFS

Permettre à des personnes de devenir Educateur Sportif dans le domaine de la forme (cours collectifs) ou de la force (**préparateur physique, coach**) en préparant le **BPJEPS Activités Gymniques de la Forme et de la Force**.

Pour obtenir son diplôme, le candidat doit valider les **10 Unités Capitalisables** que comporte le BPJEPS.

Cette formation se déroule sur 12 mois - de juillet 2010 à avril 2011.

UC1 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle

UC2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics

UC3 : Préparer et évaluer un projet

UC4 : Participer au fonctionnement de la structure

UC5 : Préparer une action d'animation

UC6 : Encadrer une personne ou un groupe

UC7 : Avoir les connaissances nécessaires à la conduite d'activités professionnelles

UC8 : Conduire une action éducative

UC9 : Maîtriser les outils et les techniques spécifiques au métier

UC10 : Animation Commerciale

CONDITIONS D'ADMISSION

- Bénéficier d'une expérience dans l'animation ou l'encadrement
- Avoir un projet professionnel bien défini
- **Satisfaire aux Exigences Techniques Préalables validées par la D.R.D.J.S. à partir de mai / juin 2010 (dates à confirmer)**

MOYENS

- ▶ Un enseignement dispensé par une équipe de formateurs spécialisés
- ▶ Un suivi rigoureux de l'assiduité aux cours.
- ▶ Une évaluation régulière des acquis physiques, techniques et théoriques.

Rythme de la formation en alternance

Période de **2 jours centre / 3 jours entreprise**.

L'alternance se déroule autour de situations d'apprentissage recouvrant des phases **d'animation, d'accompagnement ou d'encadrement**, sous la responsabilité d'un tuteur. Le candidat bénéficie soit d'un statut :

- de **stagiaire** dans le cadre d'une convention de stage
- de **salaré** dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.